



LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale CFE-CGC
Groupe Gfi Informatique
<http://gfi.fieci-cfecgc.org>
cgcgfi@free.fr / tél 06 83 09 41 92

Sommaire :

| | |
|--------------|---------------------------|
| page 1 | loi Travail XXL |
| page 2 | loi Travail en images |
| page 3 | pétition pour le CHSCT |
| page 4/5/6/7 | les salaires ds l'UES Gfi |
| page 8 | agenda |
| page 9 | CHSCT / coordonnées |

N° 214 - 31 Juillet 2017

**Loi
Travail :**
les 12
points clés
de la
réforme

**Pour préparer la
rentrée, à lire cet
été :**



QUELLE SOCIÉTÉ
POUR DEMAIN ?



LE MAG

¹GAFA : 4

entreprises parmi les plus puissantes du monde : **Google**, **Apple**, **FaceBook**, **Amazon**, auxquelles on adjoint généralement **Microsoft (GAFAM)**, qui représentent l'économie du début du XXIème siècle et incarnent le passage à l'ère du Digital.

#LoiTravailXXL : les ordonnances seront connues le 25 août !

Le temps de la « concertation » entre les Syndicats et le Gouvernement est terminé. Les ordonnances seront prêtes dans moins d'un mois !

La **CFE-CGC** a clairement et fermement exprimé sa profonde désapprobation d'une loi qui n'a pas pour objectif de créer des emplois comme certains nous le chantent, mais bien au contraire d'organiser et d'accentuer la précarité des travailleurs afin que la mondialisation puisse s'exprimer plus facilement ; la **CFE-CGC a tracé ses lignes rouges**, parmi lesquelles: la primauté des accords de Branche dans le domaine des rémunérations, des classifications professionnelles et de la Prévoyance, le CDI de projet, la fusion des IRP (CE, DP, CHSCT) en une instance unique, le plafonnement des indemnités Prud'homales...

Certains media font office de caisse de résonance à ces attentes fébriles et à peine voilées du MEDEF ajoutant qu'il faudrait en plus, que les salariés renoncent à leur 5^{ème} semaine de congés payés, car c'est elle qui grèverait la rentabilité du travail des Français !

Se pose-t-on seulement la question de la structure économique du pays telle qu'elle a été voulue par les gouvernements successifs depuis 40 ans, aidés en cela par certains capitaines d'industrie familiers du CAC 40 ?

Un peu comme si, face à des résultats insatisfaisants du Groupe Gfi, la Direction incriminait avant tout, les congés d'ancienneté de ses salariés, et oubliait de se poser la question primordiale du poids et de l'efficacité de son organisation interne basée sur un modèle matriciel complexe, chronophage et dévoreuse de marge, avec ses nombreux niveaux de reporting, autant de Directions et de Directeurs aux (très) hautes compétences, avec des rémunérations très élevées.

Mais également celle de ses systèmes de gestion interne, vieillissants, sur-consommateurs d'énergie humaine (donc coûteux) et dont on réalise tardivement, qu'ils produisent parfois (mais c'est déjà trop), des chiffres erronés (par exemple : les données économiques transmises chaque mois, en particulier au CE Gfi Progiciels) !

Pour la **CFE-CGC**, des salariés bien payés et bien traités avec des avancées sociales de qualité (exemple en Europe du Nord: Norvège, Suède, Danemark) n'empêchent pas la compétitivité. C'est d'ailleurs la tendance que l'on observe aussi dans les fameuses GAFA¹.

La rentrée s'annonce donc à hauts risques : les travaux de démolition du Code du Travail doivent être ajournés ! Les équipes de la **CFE-CGC** restent mobilisées tout l'été. Rejoignez-nous et relayez notre campagne d'information :

#CeQuiVousAttendALaRentrée#LoiTravailXXL

La Loi Travail en images : pour bien comprendre ce qui se trame pour les salariés à la rentrée de septembre !

AVEC LA NOUVELLE LOI TRAVAIL

LES SALARIES SERONT BIEN COUVERTS POUR L'HIVER

Fieci CFE CGC
 @FIECI
 Fieci CFE CGC

contact@fieci-cgc.com

AVEC LA LOI TRAVAIL II

EMPLOYEURS ET SALARIÉS POURRONT NÉGOCIER DIRECTEMENT ... ENFIN NÉGOCIER ...

Fieci CFE CGC
 @FIECI
 Fieci CFE CGC

contact@fieci-cgc.com

CDI DE PROJET

VOTRE EMPLOI VA S'ARRÊTER LÀ

Fieci CFE CGC
 @FIECI
 Fieci CFE CGC

contact@fieci-cgc.com

CDI DE PROJET

La fin de vos projets personnels

Fieci CFE CGC
 @FIECI
 Fieci CFE CGC

contact@fieci-cgc.com

Loi Travail ... suite



CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC
COMMUNIQUÉS DE PRESSE

NON à la disparition du CHSCT ! OUI à une prévention efficace !

Le projet de réforme du Code du Travail prévoit de fusionner les instances représentatives du personnel : Délégués du Personnel (DP), Comité d'Entreprise (CE) et Comité d'Hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). De quoi chambouler et fragiliser les règles du dialogue social en entreprise. Car chaque instance occupe à cette heure une place bien définie, avec ses propres prérogatives et expertises au service des salariés.

Depuis sa création en 1982, le CHSCT est devenue une instance essentielle, qui assure la promotion de la santé et de la qualité de vie au travail.

Alors même que les transformations de l'entreprise sont de plus en plus rapides, que les conditions de travail sont mises à mal, que de vraies violences sociales existent (favorisant le développement des risques psychosociaux et de l'épuisement professionnel), **la disparition du CHSCT nous ramènerait 35 ans en arrière.**

L'instance unique envisagée ne permettrait aucune expression ni aucun contrôle des conditions de travail. Autre danger pour les salariés : l'éradication de la jurisprudence protectrice et spécifique qui s'y attache.

La **CFE-CGC** en appelle à la vigilance et à l'action de tous les salariés et de leurs représentants du personnel, pour le maintien d'une prévention efficace !

Afin de nous opposer ensemble à la disparition programmée du CHSCT comme instance distincte, nous vous invitons à signer la pétition lancée par la **FIECI CFE-CGC** (*fédération CFE-CGC des ESN, des sociétés de conseil et d'ingénierie*) :

**Signez la pétition lancée par la
FIECI CFE-CGC
pour le maintien du CHSCT**

---- Plus de 17.000 signataires à ce jour : et vous ? ----



Commission salaire Gfi des 20&21 septembre 2017 : dépêchez-vous, il reste encore quelques places pour la dernière séance de l'année, mais il n'y en aura pas pour tout le monde !

Dans notre lettre n° 213 datée du 29 juin 2017, nous vous avons incité à mettre la pression sur votre manager pour qu'il vous inscrive à la séance de rattrapage de septembre, au cas où vous n'auriez pas encore reçu d'augmentation de salaire en 2016 voire depuis 2015, voire depuis 2014 ...voire même depuis plus longtemps encore.

Rassurez-vous, tout n'est pas perdu. Il est encore temps d'agir, mais faites-le tout de même avant de partir en vacances, à la rentrée, il sera trop tard.

Dans les pages qui suivent, l'équipe CFE-CGC vous propose un état des lieux de la politique salariale pratiquée en 2014, 2015 et 2016 par la Direction, **en fonction de votre entité de rattachement dans l'UES**: Gfi Informatique IDF, Sud-Ouest, Rhône-Alpes, Nord, Est, Grand-Ouest, Méditerranée, Gfi Progiciels et Gfi IP, soit un périmètre d'environ 8000 salariés.

Pour les autres entités (hors UES : près de 1200 salariés), nous n'avons pas de droit d'accès aux données correspondantes des **Rapports de Situation Comparée Hommes/Femmes** publiées dans la BDES (Base de Données Economiques et Sociales) et ne sommes donc pas en mesure de produire d'analyses similaires.

Egalement, **ces statistiques sont basées sur les effectifs « permanents »** c'est-à-dire, les salariés présents le 1^{er} janvier de l'année N, et encore présents le 31 décembre de l'année N.

(NB : les 100 salariés d'Ordirope et les 200 de Gfi ChronoTime ont été intégrés à hauteur de leur temps de présence dans Gfi Progiciels après leurs TUP respectives, à savoir : 1^{er}/07/2017 pour Ordirope, 01/12/2017 pour Gfi ChronoTime).

Légende :

- **en rouge**, la proportion de l'effectif **qui n'a pas reçu d'augmentation** au cours de l'année N (avec N = 2014, 2015, 2016)
- **en vert** : la proportion de l'effectif **qui a reçu une augmentation** au cours de l'année N (avec N= 2014, 2015, 2016)
- **Augm** = taux moyen d'augmentation des salariés ayant reçu une augmentation individuelle, donc hors majoration éventuelle du point Syntec (NB : évidemment ce taux moyen ne tient pas compte des salariés qui ont eu zéro d'augmentation !)
- **SM** : salaire annuel moyen année N
- **Eff** : effectif permanent total de l'entité (cf supra)

Alors, vous êtes plutôt rouge, ou plutôt vert ?

A vous d'en tirer les conséquences et agir auprès de votre manager !

Gfi Informatique

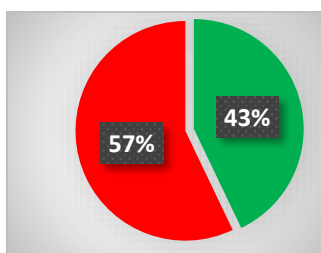
IDF

2014

Eff = 1597

SM= 48,6K€

Augm= 4,05%

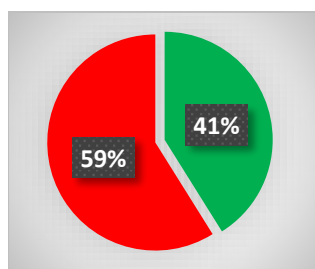


2015

Eff = 1766

SM= 49,3K€

Augm= 3,91%

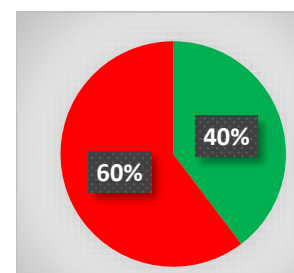


2016

Eff= 2060

SM=50,3K€

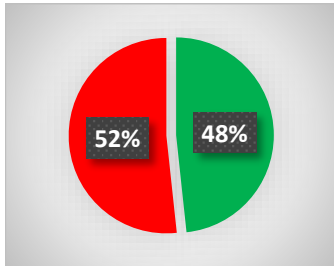
Augm= 3,77%



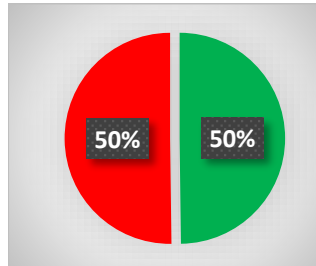
Gfi Informatique

SUD-OUEST

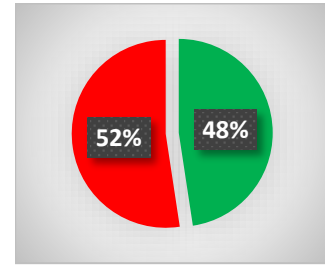
2014
 Eff =306
 SM= 41,0 K€
 Augm= 3,48%



2015
 Eff =383
 SM= 43,7K€
 Augm= 3,65%



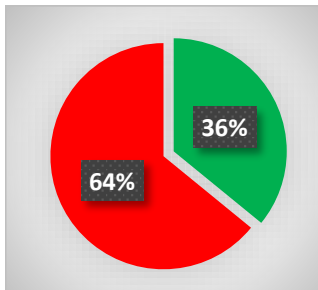
2016
 Eff= 384
 SM= 44,2 K€
 Augm= 3,4 %



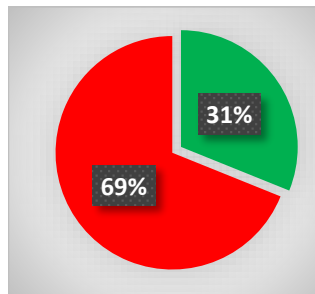
Gfi Informatique

RHONE-ALPES

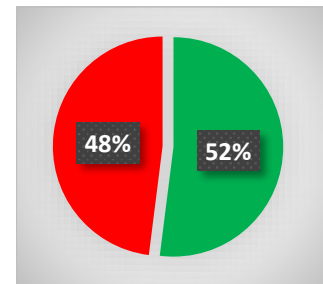
2014
 Eff =306
 SM= 39,2 K€
 Auam= 3,37%



2015
 Eff =366
 SM= 39,6K€
 Augm= 3,71%



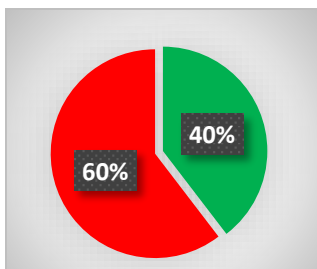
2016
 Eff= 359
 SM= 40,1 K€
 Augm= 3,44 %



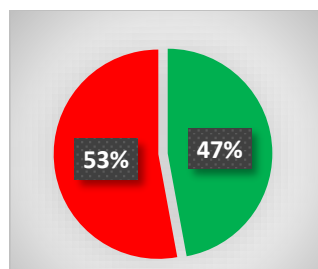
Gfi Informatique

NORD

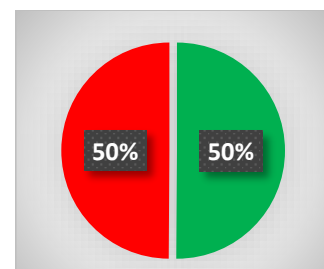
2014
 Eff =582
 SM= 35,5 K€
 Augm= 4,62%



2015
 Eff =617
 SM= 35,5K€
 Augm= 4,37%



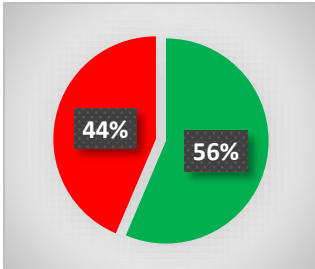
2016
 Eff= 672
 SM= 36,0 K€
 Augm= 4,87%



Gfi Informatique

EST

2014
Eff = 85
SM= 36,4 K€
Augm= 2,94 %



2015
Eff = non disponible
SM= non disponible
Augm= non disponible

Non disponible

La Direction ne transmet plus les informations pour cet établissement

2016
Eff= non disponible
SM= non disponible
Augm= non disponible

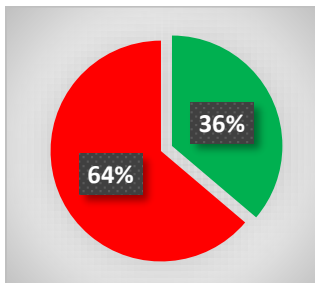
Non disponible

La Direction ne transmet plus les informations pour cet établissement

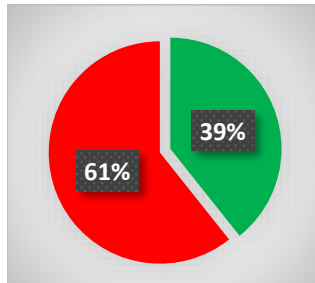
Gfi Informatique

Grand-OUEST

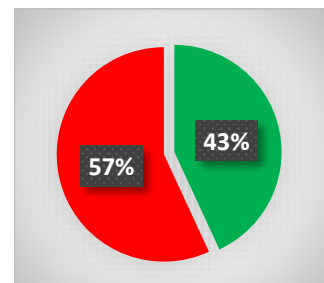
2014
Eff = 667
SM= 37,4 K€
Augm= 3,14 %



2015
Eff = 660
SM= 38,1 K€
Augm= 3,38 %



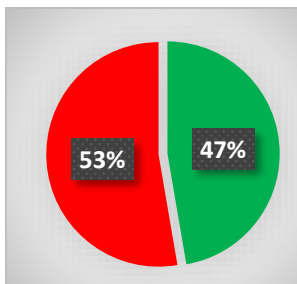
2016
Eff= 709
SM= 38,4 K€
Augm= 3,0 %



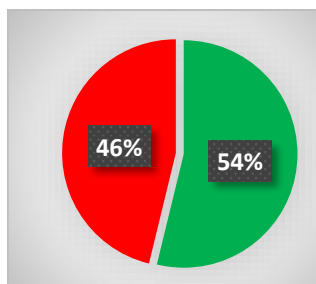
Gfi Informatique

MEDITERRANEE

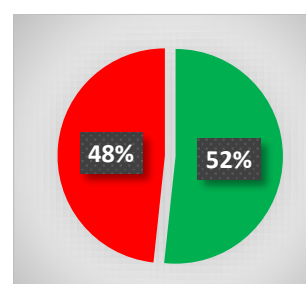
2014
Eff = 230
SM= 39,7 K€
Augm= 2,68 %



2015
Eff = 249
SM= 39,8 K€
Augm= 3,47 %

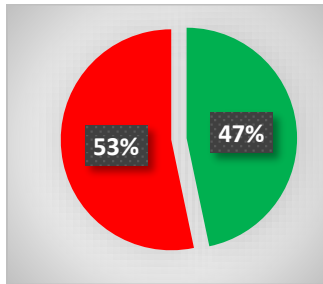


2016
Eff= 282
SM= 40,6 K€
Augm= 3,77 %

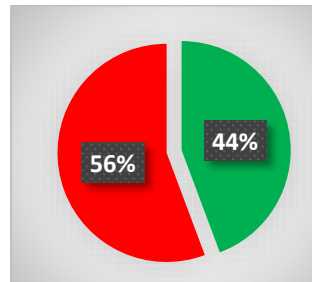


Gfi Progiciels

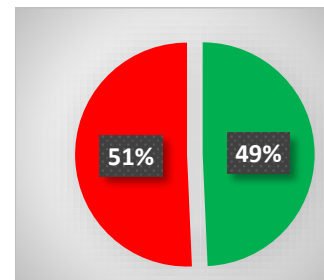
2014
 Eff = 513
 SM= 40,1K€
 Augm= 4,13 %



2015
 Eff = 535
 SM= 40,7 K€
 Augm= 3,95 %

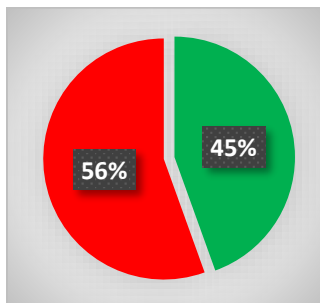


2016
 Eff= 719
 SM= 41,3 K€
 Augm= 4,78 %

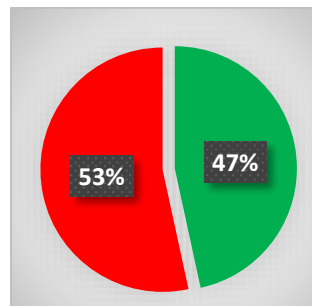


Gfi IP

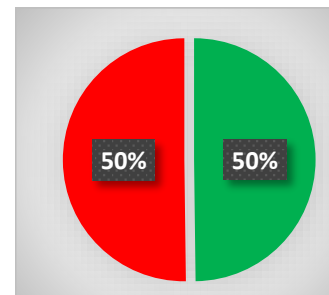
2014
 Eff = 1232
 SM= 38,1 K€
 Augm= 4,00 %



2015
 Eff = 1319
 SM= 38,7 K€
 Augm= 4,35 %



2016
 Eff= 1424
 SM= 39,2 K€
 Augm= 3,87 %



Dans l'hypothèse où vous seriez **rouge depuis trop d'années**,
 vous faites partie des **près de 60% de salariés sans
 augmentation salariale !**

Il est largement temps de vous rappeler au bon souvenir de la
 Direction !

A défaut, vous risquez de rejoindre la cohorte des « oubliés » :
 or la reconnaissance de votre valeur ne saurait attendre le nombre
 des années !

Si vous ne réclamez pas, il est probable que vous n'aurez rien !

Prenez contact avec les représentants CFE-CGC : ils vous aideront à préparer un dossier argumenté et documenté !

Cela s'est passé en Juillet :**Le 7 juillet :** réunion de la commission de suivi ARTT pour le 1^{er} Semestre 2017

A défaut de disposer des analyses sur le temps de travail (par catégorie de gestion ARTT :1, 2 ou 3, les nombres de jours de congés et ARTT pris, et restants etc) sur l'exercice de congés payés juin 2016 / mai 2017 (données sorties de paie pas encore disponibles) on aurait pu examiner des dispositifs en forme d'avancées sociales, comme le PERCO. La CFE-CGC et d'autres syndicats sont demandeurs d'une étude concrète et pragmatique adaptée à l'activité du groupe Gfi. C'est tout à fait possible.

Mais la Direction y met son véto : cachez ces avancées sociales que je ne saurais voir !

Gfi vient pourtant de décrocher une médaille d'or (via l'organisme EcoVadis, cf intranet Gfi Live) pour sa politique RSE, le **S** central signifiant Sociale. Alors ?

Le 11 juillet (matin): 1^{ère} réunion de la commission de suivi de l'accord GEPP signé le 14 décembre 2016 par la CFE-CGC, la CFDT et la CFTC, ensemble majoritaires.

GEPP = Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels. En termes d'entrée en matière, la CFE-CGC a demandé qu'un état des lieux précis soit réalisé sur tous les points prévus dans l'accord. La Direction n'y avait pas songé : pourtant elle aussi a signé cet accord. Ce point est donc à l'étude.

L'objectif de la Direction était en réalité moins ambitieux mais plus pragmatique : commencer de présenter les évolutions majeures des référentiels métiers (AS et IS dans un 1^{er} temps) qu'elle a concoctées de son côté (sans y associer les signataires de l'accord) avec ses équipes internes (RH + managers). Les référentiels en service (à peine nés) sont trop complexes et malcommodes car manipulent trop de compétences par fonctions repères.

La CFE-CGC a crû percevoir de manière sous-jacente mais non dite, une certaine volonté de la Direction d'aller vers une possible « notation » des salariés à l'aune de leur performance par rapport à ces nouveaux référentiels. De quoi se montrer très circonspect et vigilant au cours des prochains mois !

Le 11 juillet (après-midi) : réunion annuelle de la commission de suivi de l'accord de Participation

Là encore, pour la CFE-CGC, l'exercice qui consiste à comprendre pourquoi l'UES Gfi ne distribue que 255K€ à ses 8400 salariés (29 € en moyenne par salarié) a un air de déjà vu. Cela dure depuis plus de 8 ans ! La raison principale est liée aux faits que la performance de Gfi Informatique reste insuffisante (et pourquoi donc?), que celle de Gfi Progiciels (habituel producteur de Participation) se dégrade avec un point très bas en 2016, tandis que Gfi IP remonte la pente mais très lentement. A l'horizon 2017, ce seront peut-être 80€ au lieu des 29€ que les salariés empocheront, toutes choses égales par ailleurs.

La Direction a répété son opposition de principe à la mise en place d'un autre dispositif plus gratifiant ! Ni Participation. ni Intéressement. telle reste sa vision !

Prévisions pour Août ?

d é c o n n e x i o n !
d é c o n n e x i o n !
d é c o n n e x i o n !

*Toute l'équipe
CFE-CGC vous souhaite de
bonnes vacances !*



Chaque jour, le CHSCT agit pour protéger la santé des salariés : exemple !

Ils sont 52, mais qu'importe leur nombre, la Direction de Gfi Progiciels avait « juste » oublié que le propriétaire des locaux (2 quai du Commerce à Lyon 07) où l'équipe est installée, le **tout puissant EIFFAGE**, s'apprêtait à restructurer totalement le bâtiment : marteaux-piqueurs, tronçonneuses, abattage de cloisons et évacuation de gravats divers, encombrants et parfois coupants.

Cerise sur le gâteau : **une opération de désamiantage de plusieurs semaines (enlèvement des joints amiantés au niveau de certains vitrages)** était prévue à partir du 3 juillet !

Alerté par des salariés vigilants, le **CHSCT** a activé tous les **leviers prévus par le Code du Travail** : déclenchement d'une **alerte pour risque grave et imminent**, intervention du **Médecin du travail** et de **l'Inspecteur du travail**.

Cette mobilisation a poussé la Direction, qui jusqu'alors, n'en avait nullement exprimé la moindre intention, à intervenir auprès d'**EIFFAGE**, **qui, acculé, a ajourné les opérations de désamiantage tant que les salariés seraient encore dans l'immeuble mais a aussi stoppé le chantier général.**

Le pire a été évité de justesse et les salariés auront 6 semaines de répit. Leur déménagement dans le nouveau bâtiment « Gfi All in One Software in LYON ¹ » sera accéléré et aura lieu le 2 septembre.

En l'absence de CHSCT, il ne fait pas de doute que le désamiantage prévu à partir du 3 juillet serait en cours ! La Direction faisant toute confiance à l'expérience d'EIFFAGE dans ce domaine (« *ce sont des spécialistes et professionnels reconnus, ma bonne dame !* »). Alors que le plan de confinement supposé « protéger » les salariés ne résistait pas à une analyse simplement frappée au coin du bon sens !

¹ « Le Tangram » 22 Boulevard des Tchecoslovaques, Lyon 07

Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC ! Adhérez à la CFE-CGC !

| | | |
|------------------------------|---|--|
| Alina TORTOCHAUT | Délégué Syndical Central UES | ☎ 06 83 09 41 92 |
| Ex Gfi Chronotime | Bruno LEROY | ☎ 06 60 59 15 22 |
| Ex-Gfi Consulting | Martine VERNEUIL | ☎ 06 83 09 41 92 |
| Gfi Entreprise Solutions | Patrick NGUYEN | ☎ 06 83 09 41 92 |
| Gfi Infogen System | Charles MAUPU | ☎ 06 10 02 36 41 |
| Gfi Informatique EST | Benoît WENK | ☎ 06 61 13 11 93 |
| Gfi Informatique IDF | Patrick Le BRUN Michaela ALEXANDRESCU Robert MATHERON Olivier MAULMY | ☎ 06 83 09 41 92 ☎ 06 89 64 39 93 ☎ 06 81 94 24 31 ☎ 06 74 14 53 45 |
| Gfi Informatique RHONE-ALPES | François LECLUSE | ☎ 07 80 02 68 59 |
| Gfi Informatique SUD-EST | Guy DECHELETTE | ☎ 06 74 14 53 45 |
| Gfi Informatique SUD-OUEST | Alain GUILLOU | ☎ 06 84 95 36 59 |
| Gfi IT | Pascal HOUSSIN | ☎ 06 98 38 41 55 |
| Gfi IP | Bruno DAVID | ☎ 06 60 99 28 16 |
| Gfi Cognitis | Ludovic BOULLIN | ☎ 06 83 09 41 92 |
| Gfi Progiciels IDF | Olivier YERLE | ☎ 06 70 76 38 06 |
| Gfi Progiciels Montpellier | André NEBLE | ☎ 06 83 09 41 92 |

Pour rester informés sur les événements survenant dans le Groupe Gfi, consultez régulièrement :

- TWITTER : [@cgcfi](https://twitter.com/cgcfi)
- YAMMER (réseau interne Gfi) : [groupe « Syndicat CFE-CGC »](#)
- notre site WEB CFE-CGC externe : <http://gfi.fieci-cfecgc.org>

**Loi Travail : Le
Mag Juillet 2017**

« Le Projet de réforme du code du travail a tout d'un projet raté ! »

François Hommeril, Président de la CFE-CGC